Le drame de l'inconduite Quai de Calais

Le coupable devant les Assises de Bruges

Nous annoncions dimanche dernier la prochaine comparution devant les assises de la Flandre Occidentale, siégeant à Bruges, de Maurice Reynaert, l'auteur du drame qui s'est déroulé le 23 août dernier, au n° 2 du quai de Calais.

Hier matin cette affaire est venue devant la Cour d'assises; elle prendra trois jours.

Le coupable, tout en avouant à l'instruction le fait des coups de feu, prétend s'être servi du revolver dont il avait désarmé l'ami de la femme Irma Sturbant, et assure n'avoir tiré que pour sauver sa vie. Cette version ne semble pas admise, car l'accusation prétend que Reynaert aurait prémédité son crime.

Les défenseurs sont Mes Bossaert et R. Vergaant, de Courtrai, tandis que M. le substitut Beeckman est au ministère public.

UN RAVISSANT TABLEAU est exposé, en ce moment, à la vitrine de la « Galerie du Meuble », Grande-Rue, où il attire les passants et arrête les amateurs. Il est dû au talent d'un artiste, M. Raphal Gaspéri, et a pour titre « Le nouveau-né ».

Ce nouveau-né est un agnelet qu'une bergère de la Haute-Corrèze a recueilli, en attendant qu'il puisse se mêler au troupeau remuant, et tient dans ses bras, enveloppé à demi dans son manteau.

La caractéristique de cette œuvre d'art est la physionomie de la bergère, énergique et basanée, une de ces figures de plein air, rude dans l'ensemble et affinée dans les détails; et c'est la bergère elle-même, bien posée au premier plan, qui forme l'attrait de cette jolie toile. A l'arrière-plan, dans le brouillard, le paysage et le troupeau. C'est la manière de M. Raphaël Gaspéri de camper le type du pays avec le caractère que lui donne son travail et son sol.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE 1921. — Le Concours Hippique, organisé par le Club Hippique de Roubaix sur la piste excellemment aménagée du Brencq, aura lieu les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin. Le concours comprend des épreuves militaires et des épreuves civiles internationales, avec 15.000 francs de prix, objets d'arts, plaques et flots de rubans.

Nous publierons dans notre Chronique Sportive, le programme de ces épreuves.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin 11 fr. Fromages de Hollande, 8 et 9 fr. Goudat, Chester crème et vieux, etc. Pain d'épices, 3,50 et 4 fr. Vin rouge, 1,25; blanc, 2 fr. Voir tableau des prix. 76124d

LE CONCOURS DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Le concours annuel entre les élèves de Lille, Roubaix, Tourcoing, aura lieu le jeudi 9 juin, de huit heures du matin à midi; il se tiendra, pour Roubaix, dans les salles du bâtiment du devant, au premier étage du Palais de Justice, rue du Grand-Chemin, 45. Il est recommandé aux candidats de se présenter exactement à l'heure indiquée.

MENAGERES soucieuses de votre santé et de vos intérêts, demandez **LA SIAMOISE**, chicorée extra de préparation spéciale. 76063

LA « MUTUELLE NADAUD » nous prie d'insérer :

La Commission administrative informe les familles des sociétaires décédés pendant la guerre et n'ayant pas touché l'assurance au décès, qu'elles peuvent se présenter au siège de la Société, 2, boulevard de Strasbourg, le dimanche 5 juin, de 10 heures à midi; il leur sera payé la part leur revenant sur le bénéfice de la tombola.

CHles-DENTISTE. Gennevoise, 2, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 556

LE CONCOURS DE THEATRE DU 14 JUILLET 1921. — On nous prie d'insérer :

Les cercles et clubs sont informés que la partie « Théâtre » est divisée en quatre catégories :

1° Le drame et la comédie dramatique (400 fr. de prix);

2° Les pièces militaires (400 fr. de prix);

3° La comédie vaudeville et la comédie bouffe (400 fr. de prix);

4° La fine comédie (400 fr. de prix).

Les concours se feront dans deux salles : Hippodrome-Théâtre pour les 3e et 4e catégories, salle de La Paix, pour les 1re et 2e catégories.

Les cercles et clubs qui désirent prendre part aux concours, sont priés de soumettre, dans le plus bref délai, au bureau des Archives, mairie de Roubaix, les livrets des œuvres qu'ils désirent interpréter.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE nous prie d'insérer :

Le Conseil d'Administration de la sous-section de Roubaix et environs invite tous les ex-prisonniers de guerre, sociétaires ou non, à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, 5 courant, à 3 heures 1/2, au Café Pandore, 28, rue Pauvrée.

Le docteur Druchert, le sympathique Président de l'Association du Nord, fera une causerie très intéressante relative aux revendications des anciens prisonniers de guerre.

UNE TENTATIVE DE VOL, RUE DE LA LYS. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, le poste central de police était averti téléphoniquement, que des individus avaient pénétré dans le chantier de la maison Derville frères, rue d'Alma, 85, dont une porte donne un dégagement rue de la Lys. Aussitôt la brigade cycliste se rendit sur les lieux, rejointe par les agents du 2e arrondissement et ceux du premier.

Ayant pénétré dans le chantier, après avoir fracturé la porte-cochère donnant rue de la Lys, les malfaiteurs se sont dirigés vers le bureau particulier du directeur, dans l'intention d'y pénétrer. Pour ce faire, ils brisèrent un carreau de la fenêtre, mais ne mirent pas leur projet à exécution, soit qu'ils en furent empêchés pour une cause quelconque, soit qu'ils ne purent pénétrer par l'ouverture pratiquée.

Quand la police arriva, les malfaiteurs avaient quitté les lieux, en abandonnant une pince-monseigneur.

Trois personnes qui regagnaient leur domicile et passaient à ce moment, rue de la Lys, ont été arrêtées par les agents qui croyaient avoir affaire aux malfaiteurs ou du moins à des complices. Elles ont été conduites au commissariat du 1er arrondissement où, après enquête, M. Richard, commissaire de police, les remit en liberté. La police poursuit ses recherches.

UNE CHUTE MALHEUREUSE. — Mme Esther Leclercq, 43 ans, coursière, demeurant, 14, rue de la Concorde, est tombé, mercredi matin, chez elle. Dans sa chute elle s'est fracturé la jambe gauche. Elle a été admise à l'hôpital de la Fraternité.

VACCINATION PUBLIQUE ET GRATUITE. — Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., vaccination gratuite dans une salle de la Crèche Municipale, rue de la Balance, 57.

CROIX

LE PONT DE CROIX. — Après de vives protestations des habitants de Croix et de Flers, le Service des Ponts-et-Chaussées a fait construire un pont provisoire sur le canal et le tramway F a pu l'utiliser pour exploiter la ligne jusque Roubaix. Mais de même que le Pont de la Marque sur le Nouveau Boulevard, ce pont en bois commence à se ressentir du passage des véhicules. Il est à souhaiter que l'administration prenne bientôt des mesures pour remédier à cet inconvénient.

LES BUREAUX DU VICE-CONSULAT BRITANNIQUE A CROIX seront fermés vendredi après-midi, 3 juin. Ils resteront ouverts le matin aux heures habituelles : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Mardi 31, Mercredi 1er et Jeudi 2 Juin seulement
Mme CAUSSIN ACHETERA TRES CHER LES
VIEUX DENTIERS
même brisés, JUSQU'A 10 FR. LA DENT
GRAND HOTEL, ROUBAIX. 75958

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la Mairie, samedi 4, à 19 heures 30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Nomination d'un adjoint; création d'un nouveau cimetière au Capreau.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'atelier de menuiserie de M. Charles Lepers-Delourme, un ouvrier, Napoléon Détailleur, 31 ans, rue des Villas, 2, a été blessé légèrement à la figure par une pièce de bois. 15 jours de repos. — A l'atelier de MM. Baelde frères, rue Kléber, un tourneur, Léon Détailleur, 19 ans, rue Jean-Macé, a eu un doigt de la main gauche comprimé entre un outil et un moule. 15 jours de repos.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Place Fénelon, samedi 4, à 6 h. 30.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10 Gde-Place, Tg.

WATTRELOS

LES FUNERAILLES DE M. JULES DELCROIX. — Mercredi, à 9 heures, ont été célébrées, en l'église Saint-Maclou, les funérailles de M. Jules Delcroix, sous-lieutenant porte-drapeau de la Musique municipale et décoré de l'Etoile de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Une nombreuse assistance était présente au service funèbre.

Au cimetière, M. Clément Dubus, président de la Musique municipale, a prononcé un discours dans lequel il a retracé la vie de M. Delcroix.

Entré dans la société en 1868, M. Delcroix fut toujours dévoué pour la Musique municipale. Il jouissait de l'estime générale et sa plus grande joie fut d'être décoré de l'Etoile de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, par M. Richard, président de la Fédération.

M. Dubus salue une dernière fois la dépouille de M. Delcroix et assure à sa famille éplorée que la Musique municipale conservera toujours un bon souvenir pour son regretté porte-drapeau.

LE PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le lundi 6 juin, de 11 à 16 h., M. le percepteur sera rue du Moulin, estaminet Delcroix, afin de percevoir les contributions et pour divers paiements à effectuer.

REUNION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES. — Le mardi 7 juin, à 19 h. 30, à la Mairie, le Comité de la Caisse des Ecoles, tiendra sa réunion.

UNE GRENADE DANS UN JARDIN. — M. Fastenakels, demeurant rue de Tourcoing, 20, a prévenu M. Colsenet, commissaire de police, qu'il a trouvé une grenade dans son jardin.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a verbalisé contre deux sujets belges qui ne possédaient pas de carte d'identité; contre un habitant qui laissait divaguer son chien et contre plusieurs enfants qui traversaient les pelouses du jardin public.

LANNOY

FEDERATION DES AMICALES DU CANTON. — Le secrétaire fédéral prie instamment les directrices et directeurs d'écoles, les présidentes présidents et secrétaires d'associations d'anciennes et d'anciens élèves, de bien vouloir lui renvoyer d'urgence le questionnaire joint à la circulaire du 15 mai. Dans le cas où une école ne compterait pas d'amicale, prière de renvoyer le questionnaire avec la mention, néant.

FLERS

CLOTURE DE L'ANCIEN CIMETIERE. — Un arrêté du Maire en date du 30 mai annonce que le nouveau cimetière du Bourg étant prêt à recevoir les sépultures, l'ancien cimetière situé contour de l'Eglise, sera fermé pour une durée indéterminée. Les inhumations de la section du Bourg seront faites au nouveau cimetière à partir du 12 juin.

LA COMMISSION DU BUREAU DE BIENFAISANCE se réunira le samedi 4 juin, salle de la Mairie, à 15 h. Ordre du jour : Travaux communaux; dommages de guerre Révision de la liste d'assistance médicale et de secours! Divers.

HEM

UNE FETE DE BIENFAISANCE AU PROFIT DES MUTILES ET REFORMES aura lieu dimanche 12 juin, avec le concours d'un grand nombre de sociétés. Le programme sera publié ultérieurement.

WILLEMS

LA CULTURE DU LIN ET DU BLE. — Les déclarations sont reçues à la Mairie jusqu'au 3 juin.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES aura lieu sur la place, mardi 7 juin, à 14 h.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception se fera chez M. Esquerre, et chez Mme Agache, vendredi 3 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

L'immatriculation des commerçants au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix, doit être faite à la Mairie avant le 12 juin, dernier délai.

SAILLY

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX aura lieu mercredi 8 juin, à 7 h. Les cultivateurs devront présenter un certificat de leurs juments saillies.

CONSULTATION DES NOURRISSONS ET VACCINATION. — Jeudi 9 juin, à 15 h., à l'école des filles.

ANNAPPES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception des impôts pour le chiffre d'affaires se fera le jeudi 9 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, chez M. Delcourt, débitant de tabac, Grand'Place, et chez Mme Hennebelle, débitante, Grand'Rue.

BAISIEUX

INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE. — Les commerçants de la commune qui ont fait leur déclaration aux fins d'immatriculation devront se présenter à la Mairie, le jeudi 9 juin, de 9 h. à midi, et le greffe du tribunal de commerce de Roubaix prendra communication des pièces suivantes, que les intéressés auront à fournir : 1. Patente, chiffre d'affaires ou acte de cession du fonds de commerce; 2. Livret de famille; 3. Contrat de mariage; 4. Carnet d'étranger; 5. Acte de société. Une somme de 2 fr. par personne sera perçue par ce fonctionnaire comme indemnité.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 2 JUIN :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 14 h. 30 à 16 h.

Concert public : A 20 heures, hall de la Bourse, Orphéon Tourquennois.

Quatorzième Concours régional de Gymnastique

Nous recevons du Comité la communication suivante :

Le Comité des courses de Tourcoing, toujours prêt, ce que nul d'ailleurs n'ignore, à aider ceux qui ont en vue la gloire de la Patrie et la prospérité de notre Cité, nous a offert son vaste terrain du Brun-Pain pour la grande fête fédérale de gymnastique qui doit clôturer le 26 juin prochain notre quatorzième concours et qui sera présidée par le général de Castelnau.

Comme il n'y aura plus de réunion de courses avant notre fête, le Comité a mis de suite à notre disposition son stade. Déjà une nombreuse équipe est sur chantier, soit pour niveler le terrain là où c'est nécessaire pour obtenir une exhibition parfaite de tous les mouvements d'ensemble, soit pour l'aménagement du vaste stade, soit enfin pour l'installation de deux grandes tribunes qui viendront compléter celles déjà spacieuses qui existent actuellement sur le champ de courses.

Bref, rien ne sera négligé pour donner à cette grande manifestation sportive tout l'éclat nécessaire et pour permettre au nombreux public de pouvoir admirer de tous les points de l'immense enceinte les nombreux numéros du programme.

7e Liste de souscription. — MM. Lorthiois-Leurent, 1.000 fr.; Aug. Masquilier, 500 fr.; J. Toulemonde, 200 fr.; F. Masurel fils, 200 fr.; Valentin Roussel, 200 fr.; Anselme Dewavrin, 150 fr.; Emile Leplat, 100 fr.; « Journal de Roubaix », 50 fr.; Hippolyte Scalabre, 50 fr.; Selosse, 50 fr.; Burms, 50 fr.; Reynaud, 20 fr.

L'ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — La Mairie donne avis que, par application des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 juin 1913 sur l'assistance aux femmes en couches, la liste des admissions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 31 mai 1921, sera déposée au secrétariat de la Mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 21 juin 1921.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes dont la demande a été rejetée, pourront, si elles le jugent utile, présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie.

Tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures.

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE ET ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. — La Mairie donne avis que, par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, et sur l'assistance aux familles nombreuses, les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 31 mai 1921 seront déposées au secrétariat de la Mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 21 juin 1921.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au secrétariat de la Mairie, chaque jour (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.

MAISON LEQUENNE, 9 RUE DE LILLE. — Beurre extra fin, 11 fr.; beurre demi-sel extra, 9,50; œufs frais, 0,85; café ménagère supérieur, 7,40. Conserves de lapins et légumes de premier choix. Prix exceptionnels. 76125d

A LA CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Maximum : 5.000 francs par livret. Intérêts : 4 p. 100. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 24 au 31 mai 1921 de la façon suivante :

697 versements	Fr.	480.784 fr. »
278 remboursements		268.237 fr. 13

JOLI CHOIX Robes et Boas de Plumes, Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques, Tg. 76056

UNE RIXE. — Au cours de la soirée de mardi, vers onze heures, un contre-maître chaudronnerie, Charles Voet, 27 ans, demeurant rue Sainte-Barbe, s'est présenté au poste de police afin de porter plainte. Il portait une blessure au cou; il déclara avoir reçu un coup de couteau par un individu qu'il ne connaissait pas.

Après enquête de M. Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement, un certain Henri Bayard, 29 ans, domicilié à Mouvaux, rue du Congo, 143, a été mis en état d'arrestation. Cet homme est l'auteur du coup de poing, il portait au doigt une chevalière avec une monture tranchante qui a déterminé la blessure. Celle-ci est d'ailleurs peu grave.

UN CAMBRIOLAGE, RUE DE L'UNION. — Un vol avec effraction a été commis la nuit dernière au préjudice de M. Vigneron, rue de l'Union, 54. Les malfaiteurs ont enlevé différents objets représentant une valeur approximative de 150 francs. Plainte a été déposée à la police.

DEMENAGEMENTS, tapissières autom. **Vidanges inodores Hri DAEL,** r. Nationale, 19, Tg. 518

UNE BICYCLETTE VOLEE ET RETROUVEE. — Au cours de la nuit dernière, une bicyclette a été volée au préjudice de M. Jérôme Vauhée, journalier, demeurant en garni, rue de l'Union, 35.

Cette machine a été retrouvée cachée sous un tas de varechs dans un terrain vague de la rue de Nantes.

UNE ARRESTATION. — M. Maréchal, commissaire de police du quatrième arrondissement, a procédé à l'arrestation d'un mécanicien, accusé d'une tentative odieuse. L'enquête continue.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOITURE CONTRE VELO. — Mardi, vers 19 h. 15, M. Fernand Dumortier, 27 ans, garçon de cave, demeurant à La Madeleine, se dirigeait à vélo vers La Madeleine, par la rue Nationale. A hauteur de la rue de la Briqueterie, il ne vit pas une voiture légère, venant en sens inverse, qui tourna brusquement pour s'engager dans la rue de la Briqueterie. Un brancard l'atteignit au côté et le projeta sur la chaussée où une roue lui passa sur le corps.

L'auteur de l'accident, M. Camille Vanbecelaere, marchand de chevaux, 15, rue Nationale, continua sa route.

Relevé par les témoins de l'accident, le blessé fut transporté à la pharmacie Holleboid où il reçut les premiers soins. Une voiture le reconduisit à son domicile, rue du Quai, 15, à La Madeleine. Le docteur Delfosse qui vint l'examiner, constata une violente contusion du côté droit avec lésions. La police a ouvert une enquête.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de l'impôt aura lieu, 29, rue de Lille, pour le Bourg et Rouges-Barres, le mardi 7 juin; pour le Pont, le mercredi 8 et le jeudi 9 juin.

LILLE

L'Exposition des Œuvres sociales au Palais-Rameau

Le concours de bébés

Le jury qui a présidé la semaine dernière aux opérations du concours de bébés, qui a obtenu un plein succès, a décidé d'accorder les récompenses suivantes : 39 prix d'excellence, 100 premiers prix, 200 deuxièmes prix. Ces premières catégories seront dotées de primes en argent. 492 mentions honorables seront en outre accordées en même temps que des primes en nature, layettes, jeux, lingerie, offerts par le Comité d'Union des Femmes de France, la Croix-Rouge Américaine et le Syndicat médical de la ville de Lille.

Les bébés présentés au jury étaient au nombre de 1.915.

La distribution des récompenses aura lieu au Palais-Rameau, les jeudi, vendredi et samedi de cette semaine.

LE SOUVENIR DE LA 43e FETE FEDERALE DE LILLE A M. MILLERAND. — Le Comité de la 43e Fête fédérale de gymnastique, conduit par MM. Wachmar et Vanhoucke, sera reçu lundi prochain, à 10 heures, par le Président de la République, et lui remettra le bronze-souvenir, le « Boxeur », du jeune maître lillois Soubricas.

SCHWARTZ-PAOLI PART POUR CHALONS. — Schwartz-Paoli a quitté la Citadelle pour être dirigé sur Châlons-sur-Marne, où il sera jugé par le Conseil de guerre de la 6e région.

LES FETES DE LILLE se dérouleront les 5, 6 et 12 juin. Elles comporteront de nombreuses réjouissances populaires, jeux, concerts, courses, etc. Elles coïncideront, les 5 et 6 avec l'exposition canine, et s'achèveront le 12 par de grandes régates au quai de l'Ouest et un concours hippique les 11, 12 et 13, au Bois de la Deûle.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE s'est réunie à la Préfecture mercredi, à deux heures et demie, sous la présidence de M. le docteur Bourdon. M. Jacques Régnier, secrétaire général, assistait à la réunion.

La Commission a autorisé l'exécution des travaux à la caserne de gendarmerie de Tourcoing. Après avoir statué sur des demandes d'assistance aux vieillards, aux femmes en couches, aux familles nombreuses, la Commission départementale a émis son avis sur diverses questions d'octroi intéressant les communes d'Annœullin et d'Halluin.

La séance a été levée à 16 heures.

CONFERENCE DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS AGRICOLES DU NORD. — La prochaine réunion mensuelle se tiendra le mercredi 8 juin, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à 14 heures 15.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES PRISONNIERS POLITIQUES DE LA GRANDE GUERRE aura lieu à Lille le dimanche 5 juin 1921, sous la présidence de M. Pasqual, député du Nord.

Ordre du jour : A midi, en l'église Saint-Michel, place Philippe-le-Bon, messe pour les fusillés et les prisonniers politiques décédés en captivité ou des suites de leur captivité. La messe sera chantée par la Lyre Amicale de Vauban. Le sermon sera donné par l'abbé Delattre, de Lille, ex-prisonnier politique.

A 12 heures 45, banquet, maison des Etudiants, 49, rue de Valmy.

A 2 heures 45, assemblée générale, amphithéâtre de l'Institut de Physique, 50, rue Gauthier-de-Châtillon.

LA SOCIETE DES AGRICULTEURS DU NORD a tenu mercredi sa séance mensuelle, à la « Taverne de Strasbourg », sous la présidence de M. Cantineau. Elle a entendu diverses communications de M. Gasiorowski, d'Auby, sur les engrais chimiques; de M. Georges Potié, sur les conclusions de la Commission de fixation du prix de l'alcool.

M. Merchier a demandé que tous pouvoirs soient conférés au bureau de la Société, pour qu'il prenne les mesures nécessaires à pallier à la diminution du prix du blé, au sujet de laquelle des craintes sérieuses se font jour; il est probable, en effet, que l'établissement du régime de liberté absolue amène cette diminution.

La proposition de M. Merchier reçut l'assentiment général.

On a adopté un vœu tendant à l'abrogation de la loi qui a fixé l'heure légale.

MEDAILLE MILITAIRE. — Notre confrère lillois, M. Albert Seigue, caporal-fourrier au 34e régiment d'infanterie coloniale, vient de recevoir la médaille militaire par arrêté ministériel du 26 février 1921 avec la citation suivante : « Brave gradé, volontaire pour l'accomplissement d'une patrouille jusqu'aux lignes ennemies, le 25 septembre 1918, a accompli sa mission dans des conditions particulièrement difficiles. A été grièvement blessé. »

Nos lecteurs se réjouiront d'apprendre que l'Etablissement Thermal de **SERMAIZE-LES-BAINS** (Marne) qui eut considérablement à souffrir de la guerre, rouvre ses portes. Ses eaux sont particulièrement souveraines dans l'Arthritisme, la Chloro-Anémie, les Maladies de l'Estomac, de Foie et d'Intestin. 76059d

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Paroisse du Sacré-Cœur.** — Demain vendredi, premier vendredi du mois, la Schola de N.-D. des Victoires chantera la grand'messe solennelle à 10 h.; le sermon sera prononcé par M. Leduc, supérieur du Collège. Les élèves de l'Institution et de l'Institut Technique assisteront à cette cérémonie, qui est leur pèlerinage; à 19 h. 30, salut solennel et sermon.

WASQUEHAL. — **Une conférence de M. l'abbé Six.** — Demain vendredi 3, à 20 h., en l'église Saint-Nicolas, M. l'abbé Six, directeur des Œuvres Sociales, à Lille, donnera une conférence sociale aux hommes et jeunes gens de la paroisse. Après avoir parlé des principes fondamentaux de toute société, l'orateur traitera le rôle spécifique de l'Eglise dans la question ouvrière, c'est-à-dire sa doctrine sur la justice dans le travail, son don de pénétration dans les consciences, sa loi d'amour et ses bienfaits innombrables.

TOURCOING. — **La Fête du Sacré-Cœur.** — Demain, vendredi, fête du Sacré-Cœur, les Tourquennois sont invités à pavoiser leurs demeures. C'est une tradition déjà fort ancienne à laquelle ils ne manqueront pas.

Aujourd'hui, jeudi, partent pour Montmartre, sous la conduite de M. Lerouge, curé de Sainte-Anne, cinquante de nos concitoyens. Ils représenteront Tourcoing dans la Basilique du Sacré-Cœur, où ils passeront en prière la nuit de jeudi à vendredi.

Vendredi, dans toutes les paroisses, messe de communion solennelle, grand'messe, vêpres et salut, comme le dimanche.

Aujourd'hui jeudi, à l'église St-Christophe, de 8 à 9 heures, il y aura exercice de l'Heure Sainte, en union avec tous les Tourquennois présents à la Basilique de Montmartre. L'église restera ouverte jusque 10 heures; l'adoration sera ensuite continuée par les hommes et les grands jeunes gens seulement.

Communications

ROUBAIX. — **Union Nationale des Mutilés (section de Roubaix).** — Les membres de la section ayant déposé leurs titres de médaille militaire sont priés de passer au secrétariat dès aujourd'hui, munis d'un acte de naissance et d'un état signalétique des services.

—— **L'assemblée générale statutaire de la société de secours mutuels La Providence du Foyer** aura lieu le dimanche 5 juin, à 15 h., au siège social, 71, rue Descartes. Ordre du jour : Allocution du président; Procès-verbal de la dernière assemblée; Compte-rendu moral et financier; Distribution des cartes de la Pharmacie Mutualiste.

—— **Cercle Saint-François de Sales.** — La Commission d'organisation de l'excursion de Kemmel prie MM. les membres du Cercle de vouloir bien se faire inscrire dimanche prochain. Les familles des sociétaires sont admises. Sont chargés de l'inscription, MM. R. Leconte et Ch. Delcour.

—— **Grande Harmonie.** — Vendredi 3, à 20 h., répétition générale en vue des concerts des 12 et 16 juin.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — **Hippodrome-Théâtre.** — **L'homme vainqueur des fauves indomptés.** — La nouvelle que nous avons publiée hier de la prochaine venue à Roubaix du professeur Polmann, vainqueur des fauves géants et indomptés, n'a pas manqué de susciter une curiosité passionnée. Pour faire prendre patience à nos lecteurs en attendant cet extraordinaire spectacle, nous allons leur révéler une partie du secret du célèbre professeur.

Le professeur Polmann a vécu neuf ans aux Indes anglaises, intimement mêlé à la mystérieuse existence des fakirs. Il serait parvenu à s'initier aux coutumes et secrets des Yoghis et des Brahmes, les émerveillant eux-mêmes par son audace. Le voici de retour avec deux fakirs hindous, avec l'étrange Gypsia qui, pour la première fois en Europe, nous dévoileront ces curieuses pratiques.

Et nous verrons aussi ce qui ne s'est pas encore vu jusqu'ici : au milieu de fauves gigantesques, directement importés d'Afrique et d'une férocité inouïe, dont ne peuvent donner une idée les lions des ménageries, apparaîtra seul, sans arme ni instrument, le professeur Polmann, qui courbera ces bêtes terribles et furieuses sous sa volonté, par la puissance irrésistible de son regard...

On sera rassuré de savoir que les cages présentent une sécurité absolue pour le public.

La location est ouverte à l'Hippodrome pour les séances des 4, 5, 6 et 7 juin. Dimanche, matinée à 3 heures. 79610

—— **Le concert d'été de la « Grande Harmonie ».** — Le concert d'été offert aux membres honoraires de la société, aura lieu le dimanche 12 juin, au square Pierre-Catteau. Nous en publierons le programme prochainement.

—— **Casino-Palace.** — Ce soir, jeudi, à 8 heures, grand gala « Manon », opéra comique en 5 actes et 6 tableaux, avec le concours de Mme Lidy Dupré, et de M. Farini, de la Monnaie de Bruxelles, et de M. Delbany, de l'Opéra de Marseille.

La location est ouverte 12, Place de la Liberté.

Chronique de l'Enseignement

WATTRELOS. — **Réunion des Anciens Elèves du Plouys.** — Dans sa dernière assemblée générale, l'Association Amicale laïque du Plouys, a constitué comme suit son bureau : MM. Alfred Arbion, directeur trésorier; Jean Bruneel, secrétaire général; Raymond Buyck, secrétaire adjoint; Emile Beny, trésorier adjoint.

HEM. — **A.A.A. Elèves de l'Ecole Victor-Hugo.** — Dimanche 5 juin, à 2 h. 30, assemblée générale. Lecture des nouveaux statuts; paiement des cotisations; réception des nouveaux adhérents.

Nouvelles Militaires

LA CORRESPONDANCE DES TROUPES D'OCCUPATION. — Les militaires et marins des troupes d'occupation détachées dans les pays rhénans et en Orient, y compris les soldats de la classe 1919 faisant partie de l'armée du Rhin, jouissent de la faculté d'expédier et de recevoir, en exemption de taxe, les lettres non recommandées jusqu'au poids de 20 grammes.

De même, les mandats-poste, adressés à ces militaires ou expédiés par eux, sont exempts de droits de poste jusqu'à la somme de 50 francs.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 1er juin 1921

Présidence de M. Godart

—— **Exportation de chiens.** — Le nommé Ghyselinck, 23 ans, journalier, rue de Wagram, à Roubaix, et Alphonse Ovaere, 17 ans, manœuvre, rue des Anges, ont été arrêtés, le 12 mai dernier, au Touquet, au moment où ils essayaient d'exporter deux chiens de forte taille. Le Tribunal les condamne au paiement d'une astreinte solidaire de 500 francs, à 6 jours de prison chacun, et 500 fr. d'amende. Mme Ovaere est déclarée civilement responsable.

—— **Falsification.** — M. Albert Vanhebost, cabaretier à Tourcoing, était poursuivi pour détention de vin sacchariné. Un échantillon prélevé chez lui, le 1er avril, sur un fût non entamé, par M. Huart, inspecteur du service de la répression des fraudes, a permis d'établir la fraude, mais le prévenu, assisté de Me Spriet, se défend d'en être l'auteur et le Tribunal se rend à ses explications empreintes d'une sincérité évidente. M. Vanhebost est acquitté.

—— **Falsification de lait.** — M. Henri Lefebvre, fermier, à Roubaix, nous fait savoir qu'il n'a rien de commun avec un homonyme condamné à 300 fr. d'amende, par le Tribunal correctionnel de Lille, vendredi dernier, pour falsification de lait.

Le sieur Henri Lefebvre, dont nous rapportions la condamnation, n'est pas fermier à Roubaix, comme nous l'avons annoncé inexactement, mais laitier à Halluin.

CHEMIN DE FER DU NORD. — **La carte d'abonnement des hommes de la classe 1919.** — Pour les jeunes gens de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux, qui sont titulaires d'une carte d'abonnement, les dispositions suivantes sont adoptées :

1. Remboursement, sur le montant de la carte en cours, d'une somme proportionnelle au nombre de décades entières restant à courir;

2. Ou bien prorogation, après démobilisation des intéressés, de leur carte, pour un nombre de décades égal à celui des décades recouvrant leur mobilisation.

Pour bénéficier de ces dispositions, les abonnés devront déposer leur carte au Bureau des tarifs des voyageurs, 173, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris, ou à la gare de leur domicile qui la transmettra à ce service, pour les cartes émises par la Compagnie du Nord.

En ce qui concerne les cartes émises par d'autres Compagnies, les intéressés devront s'adresser aux réseaux qui les ont délivrées.

Dans le cas où ces demandes seraient présentées ultérieurement, elles devraient être accompagnées de la carte et d'un certificat attestant la présence au corps pendant la période d'inutilisation.

Aucune demande ne sera admise au-delà d'un délai de trois mois après la date de démobilisation des abonnés.

OSTENDE « A LA RENOMMEE »
HOTEL-RESTAURANT. Ouverture 11 Juin. 0000

NORD

LE FAUX HEROS EST-IL FOU ? — Auguste Henry, 35 ans, de Ferrière-la-Grande, dont nous avons signalé l'extraordinaire odyssée et les fausses réquisitions chez des cultivateurs du Nord, au nom de l'armée, est envoyé par le Tribunal correctionnel d'Avesnes à l'asile d'aliénés de Lille pour examen.

DON DE TAUREAUX PAR LES ELEVEURS AMERICAINS. — Un groupe d'éleveurs américains de la région de Michigan a fait don à la France de 700 taureaux, de race Holstein Frise sélectionnée, destinés aux Régions libérées.

100 de ces animaux ont été attribués au département du Nord et 40 sont arrivés la semaine dernière.

Ils ont été aussitôt répartis à des syndicats d'élevage ou à des éleveurs d'un certain nombre de communes parmi lesquelles Bondues.

Les agriculteurs apprécient comme il convient la générosité de leurs confrères américains.

L'ASSASSINAT D'UNE CABARETIERE A WALLERS. — Le parquet de Valenciennes s'est rendu à Wallers-d'Arenberg pour commencer son enquête sur l'assassinat que nous avons relaté, de Florence Ochin, 61 ans, épouse Lecerf, demeurant avenue de Wallers, chemin vicinal, vers Bellaing.

M. le docteur de Lauwereyns, arrivé avec le parquet, a relevé derrière la tête la trace d'un coup de massue et, sur la face et la tempe gauche, les traces d'autres coups. La figure semble avoir été piétinée; la victime porte aussi des marques de strangulation.

M. le juge d'instruction Chosal a entendu quelques témoins; on espère découvrir les criminels sans retard.

Le ménage Lecerf était bien considéré. La victime était la mère de M. Lecerf, adjoint au maire de Bellaing, et belle-fille de M. Linquette, adjoint au maire d'Anzin.

La Phie CORBEAUX, 20, rue de Lannoy, Rx
a en dépôt les
POUDRES PHOSODA pour soulager et guérir les MAUX D'ESTOMAC. 60497

PAS-DE-CALAIS

UNE FEMME SE NOIE A LIEVIN. — Le corps de Mme Marie Devos, demeurant rue Victor-Hugo, a été retiré du canal de Lens à la Deûle. L'enquête ouverte conclut à un accident.

UN ORPHELIN SEQUESTRE A AUCHEL. — On a découvert qu'un orphelin de guerre, Janvier Constant, 12 ans, était séquestré par son oncle et sa tante, qui touchaient les 1.800 fr. de pension servis à l'orphelin par l'Etat.

AFFECTIONS du REIN
Artério-Sclérose
Gravelle - Rhumatismes
EVIAN-CACHAT
Eau de Régime par Excellence
70078

BELGIQUE

COURTRAI

MORT DE M. LE DOCTEUR LAUWERS. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort, à l'âge de 63 ans, de M. Emile Lauwers, l'éminent chirurgien, dont la haute réputation était mondiale.

M. Lauwers était l'une des sommités médicales de la Belgique, et de tous les points du pays on avait recours à son art chirurgical, dont on appréciait la sûreté et la profondeur.

Le défunt était membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine, président de la Commission Médicale de la Flandre Occidentale, membre correspondant étranger des Académies de médecine de Paris, Londres, Berlin et autres sociétés savantes, officier de l'Ordre de Léopold.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, jeudi, 2 juin, à onze heures, en l'église Notre-Dame, à Courtrai.

Nous prions Mme Lauwers et sa famille d'agréer nos profondes et respectueuses condoléances.

TIRAGES FINANCIERS

du 1er juin 1921

CREDIT NATIONAL 1919

Le numéro 1.733.216 gagne 1.000.000. Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 fr. Le numéro 6.022.998 gagne 500.000 fr. Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 fr. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. :

212.706 — 493.462 — 502.543 — 4.562.823 — 5.260.491

Les dix numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs :

544.310 — 1.893.850 — 2.139.811 — 2.857.415 — 4.775.287
4.840.685 — 5.185.306 — 5.762.332 — 6.896.788 — 7.620.070

Les autres numéros des centaines renfermant des lots de 100.000 et de 50.000 fr. sont remboursés à 600 fr.

CONDITIONNEMENTS

TOURCOING. — **Condition publique des matières textiles.** — Relevés mensuels comparatifs : Mars 1921, Laine peignée, 1.159.303 kil.; laine filée, 348.348 kil.; laines diverses, 488.151 kil.; coton, 55.933 kil. Total, 2.051.725 kil. — Conditionnements, 4.609 opér.; titrages, 332 opér.; dégraissages, 11 opér. ½.

Avril 1921, Laine peignée, 1.911.797 kil.; laine filée, 204.286 kil.; laines diverses, 691.696 kil.; coton, 56.517 kil. Total, 2.864.326 kil. — Conditionnements, 6.818 opér.; titrages, 359 opér.; dégraissages, 16 opér. ½.

Mai 1921, laine peignée, 1.849.433 kil.; laine filée, 237.343 kil.; laines diverses, 658.580 kil.; coton, 67.940 kil. Total, 2.813.196 kil. — Conditionnements, 6.820 opér.; titrages, 397 opér.; dégraissages, 41 opér. ½.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 2 juin 1921 — N° 40.

John, le Conquérant

Plaintives et victorieuses tour à tour, multipliées jusqu'à trois fois par le célèbre écho de la lande, les trompes, deux par deux, puis plus nombreuses, modulaient des cantilènes, tintaient d'endiablés carillons, évoquaient les hurlements des meutes à l'hallali. Et dans le souffle frais du soir qui agitait les peupliers du bord, arrivait à l'oreille attentive de la jeune fille une grande rumeur marine prolongeant celle de la forêt lointaine, sans doute frémissante d'entendre des fanfares de vénerie, comme au temps des chasses vraiment guerrières des Rois de France.

— Un jour d'hiver, raconta Francine, que je vautrait du baron de la Guerche, était en chasse à courre en forêt de Brotonne, j'ai vu le sanglier traverser la Seine à la nage, poursuivi par les chiens. Et dans le bac, les veneurs en toque noire et costume rouge, les piqueurs, les amazones, tenaient par la bride leurs magnifiques chevaux... c'était très beau... Ils craignaient que le sanglier ne regagnât l'autre forêt, et pour calmer leur impatience d'arriver, plusieurs d'entr'eux s'entouraient de leur trompe de chasse et jouaient ensemble le bat-l'eau... Tout le bac vibrait, ces piqueurs, ces veneurs en rouge, cet équipage qui sortait du brouillard, c'est bien anglais, n'est-ce pas ?

John s'était approché de Francine. Tandis que derrière elle il allongeait le bras sur le dossier du banc, il prenait sa main dans la sienne.

Il l'avait écoutée avec intérêt et à son tour il disait :

« Mademoiselle Francine, je fais une rêve. Je vois de nouveau vous avec moâ allant à la Tour de Rollon. Je vois maintenant vous avec moâ, pas dans cette bateau à vapeur, mais dans une barque du temps de Rollon. Vous êtes avec moâ comme ici, mais il y a beaucoup de guerriers, des gens qui jouent la chasse avec leurs épées, dans d'autres bateaux. Et c'est moâ qui donne à vous les mains pour accoster et une foule qui voit arriver toutes ces bateaux a peur. Mille croit revoir Rollon de nouveau retour dans votre ville... ».

Puis, il ajouta : : « Mademoiselle, je crois que je vous aime aussi à cause de votre beau pays ».

— Moi, monsieur John, je crois que nous sommes un peu fiancés !

John lui répondit ces deux mots froids : « Pas encore ! » mais, avec sa divination féminine, Francine comprit tout ce que cette réponse contenait d'énigmatique malice, et le bienveillant sourire de son ami lui redonna confiance.

Aussi leur sembla-t-il à tous deux que ce n'était pas le bac qui approchait de Roulbec, mais le quai, avec ses maisons illuminées, qui, pour les accueillir, venait à eux comme dans un rêve !

XIII

Paradis des Artistes

L'étincelant yacht à voiles « Fileux », battant pavillon des Etats-Unis, stationna deux jours en Seine, au bord du quai. Son propriétaire était sir Arthur Middlemoore, qui, désireux d'examiner les travaux de construction de son grand hôtel, fit à Roulbec une courte apparition. On se représentait déjà la coquette maison normande que figurait cet hôtel, bien que sans toiture encore, grâce à ses croisillons apparents remplis de briques ou de fouetti, ses fenestrages à disposition anglaise, ses balcons de bois, ses bow-windows pour le thé. Par son style, l'édifice s'harmoniserait avec les plus anciennes demeures de la ville, tout en les surpassant en hauteur et en luxe.

Sir Arthur Middlemoore occupait avec sa famille plusieurs appartements de l'hôtel d'Albion. Un après-midi, ils s'installèrent sur la terrasse. La mère, coiffée d'un tricorne noir d'amazone, prit dans ses bras son petit fox; sa fillette aux bas rouges, s'assit sur le rebord de la fenêtre, près de sa gouvernante, tandis que le père redressait son binocle et mordillait son cigare, cherchant une attitude pour poser au milieu du groupe, devant le kodak de son fils.

John Marlow, qui passait à ce moment, remarqua cet homme, son rival, mais il ne le connaissait pas. Il constata simplement avec regret que le nombre des Américains séjournant à Roulbec croissait de plus en plus. Il détestait le tintamarre infernal de leurs autos démarrant des garages, autant que la désinvolture des jeunes filles en robe blanche, au teint bruni et défraîchi par l'air marin, qui enjambaient les banquettes de leurs voitures ou riaient aux éclats dans la rue en y grillant des cigarettes. Toutefois, il admettait que les robustes et jolies New-Yorkaises, aperçues en toilette de soirée par les fenêtres de l'hôtel d'Albion, n'avaient rien à envier aux élégantes de Paris. Baignades en Seine, lawn-tennis et bostons, elles raffolaient de tout cela comme leurs maris. Bien que ceux-ci eussent à leurs dents beaucoup d'or, portassent un complet de drap bleu et des manchettes ils ne se distinguaient pas aisément des Anglais. Comme eux, on les voyait sortir le soir, tête nue, dans la rue, roulant des yeux curieux derrière leurs lunettes à branches dorées, fiers d'exhiber leur belle prestance d'acteurs dans le décor d'opéra-comique du Vieux-Roulbec.

Le jour de la Fête nationale, Américains et Anglais se mêlèrent aux indigènes qui assistaient à la revue des pompiers, passée gravement par le maire, M. Damoiseau, ceint de son écharpe, qu'il appelait irrévérencieusement « sa sous-ventrière ». Les exercices de gymnastique intéressaient les Américaines, et quand l'harmonie municipale attaqua la « Marseillaise », les Anglais qui avaient un chapeau se découvrirent.

La nuit, à la lueur des lampions, sous les tilleuls de la Promenade, les étrangers se divertirent longuement à voir avec quelle gaucherie pittoresque les couples exécutaient les quadrilles.

A propos de nombreux achats d'antiquités locales fait à son passage à Roulbec par Sir Arthur, Francine disait à John Marlow :

— Savez-vous que Sir Arthur a offert d'acheter notre église, oui, notre chère église, pour la faire transporter en Amérique. C'est un fou. Il parlait de numéroter chaque pierre et de faire tout reconstruire là-bas. Quelle émotion ça nous a causée! Nous ne pouvons y croire.

— Il ne peut pas faire cela, répondit John. C'est du bluff. Il veut faire parler de lui, de son fortune.

Il expliqua alors à la jeune fille que le goût de la propriété, joint à celui de la réclame, est poussé chez certains Anglo-Saxons à son extrême limite. Etre seul dans le monde entier à posséder une chose, tel est leur rêve. Sir Arthur aimerait que les journaux répètent : « Cette église, cette merveilleuse église, unique au monde, est actuellement en la possession du richissime, du multimillionnaire américain Middlemoore. »

De là, John vint à parler de l'hôtel de la Planquette, dont il rêvait de faire le grand hôtel anglais afin de concurrencer celui de Sir Arthur.

Par l'échec que lui avait infligé le mégissier Tranchard, John Marlow se rendait compte qu'il arriverait plus rapidement à ses fins, en acquérant une popularité.

EDOUARD BOURGINE (Paul Vernier)

(A suivre.)